



Newsletter
Janvier 2026

Dry January ?

ou

Engagement sur la durée !

Cette page est laissée intentionnellement blanche

Janvier, la période des bonnes résolutions

Lors du changement d'année, il est courant de prendre de « GRANDES ET MAGNIFIQUES RÉSOLUTIONS » qui, comme les promesses des personnes de pouvoir, n'engagent que celles et ceux qui les écoutent. D'autres, plus modestes ou plus réalistes, s'engagent par exemple à court terme par le biais d'un Dry January pour remettre leur santé physique au premier plan après quelques excès en 2025, plutôt que de se souscrire à un abonnement de fitness.

Et alors ... ? KidsToo ... ?

KidsToo n'est pas une institution de pouvoir. De même que les membres de son Conseil, la fondation ne recherche pas les feux des projecteurs pour elle-même mais n'hésitera pas à les utiliser pour que la situation des victimes-survivantes de violences domestiques, adultes et enfants, s'améliore.

La gueule de bois et les excès de table 2025

Le premier rapport du GREVIO sur l'application de la Convention d'Istanbul en Suisse publié le 15 novembre 2022 était pour le moins critique¹. Alors que KidsToo s'engage pour une justice en faveur des victimes-survivantes et défend une culture de la protection afin que les enfants n'aient plus à subir les conséquences d'une **justice inadaptée**, la fin de l'année 2025 a montré que :

- Les enfants subissent les conséquences d'une **injustice adaptée** par les institutions sensées les protéger comme l'a confirmée l'étude² mandatée par KidsToo « Exposition des enfants à la violence dans le couple : une analyse des processus et des coûts dans le contexte de l'attribution de la garde et des droits de visite » menée par SUPSI et ZHAW sur des cas réels. Ces résultats confirment l'étude³ de Krüger et al. « Offres de soutien et mesures de protection pour les enfants exposés à la violence dans le couple parental (rapport final) » mandatée par le BFEG et la CSVD, étude qui était plutôt basée sur des cas théoriques/vignettes.
Les recommandations d'alors n'ont pas été reprises au niveau politique et ont été réitérées partiellement dans l'étude SUPSI de 2025. Elles ne semblent pas avoir été intégrées dans les processus appliqués.
- La motion Nantermod 19.3597⁴ « CP. Déliés contre la famille. Sanctionner le refus de respecter le droit aux relations personnelles » a été acceptée par le Conseil des États le 11 décembre contre l'avis de sa commission des affaires juridiques, du Conseil fédéral ET les préoccupations exprimées par le GREVIO au point 173, page 52 de son premier rapport et sa recommandation aux autorités suisses « de s'abstenir d'amender la législation dans le but de créer une infraction pénale de non-présentation d'enfant et d'entrave au droit de visite » (point 175, lettre g, page 53). Merci quand même aux 78 conseiller.e.s nationaux qui avaient refusé cette motion avant la publication du rapport du GREVIO et aux 18 conseiller.e.s aux états qui l'ont refusé mais n'ont pu empêcher la Suisse de ne pas respecter la Convention d'Istanbul.
- Le projet de loi lié à l'initiative parlementaire Kamerzin 21.449⁵ « Favoriser la garde alternée en cas d'autorité parentale conjointe » a été soumis à consultation jusqu'au 15 octobre. Il part du principe de l'égalité des sexes dans l'organisation familiale (égalité juridique théorique mais dans les faits inégalité persistante en défaveur des femmes), et veut imposer aux couples un mode d'organisation par défaut. De plus il ne prend pas en compte que même en cas de violence domestique, l'autorité parentale n'est généralement ni suspendue ni retirée au parent violent. La garde alternée est dans ces cas une arme légale contre la personnalité des victimes parent-protecteur et enfants⁶.

¹ <https://rm.coe.int/grevio-inf-2022-27-fre-rapport-final-suisse-publication/1680a8fc76>

² https://www.kidstoo.ch/app/uploads/SUPSI_Etude_202511_FR.pdf

³ <https://www.ebo.admin.ch/dam/fr/sd-web/G6Z0p13NX566/Offres%20de%20soutien%20et%20mesures%20de%20protection%20pour%20les%20enfants%20expos%C3%A9s%C2%B7e%C2%B7s%C2%BA%C3%A0%20la%20violence%C2%BA%C3%A0%20dans%C2%BA%C3%A0%20couple%C2%BAfinal.pdf>

⁴ <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaef?AffairId=20193597>

⁵ <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaef?AffairId=20210449>

⁶ Voir la prise de position de KidsToo et 10 organisations https://www.kidstoo.ch/app/uploads/KidsToo_21-449_Garde_alternee_argumentaireFinal.pdf

Les résolutions pour 2026

Les opinions préconçues⁷ les plus dommageables que KidsToo doit revoir sont :

1. La justice civile respecte la CI et prend en compte les recommandations des expert.e.s lorsque des études montrent que ce n'est pas le cas.

Les recommandations de formations éditées par le BFEG ne sont pas contraignantes. Berne ne veut/ne peut pas imposer aux cantons la mise en place de tribunaux de la famille. Seul le parlement, par des modifications des codes civil et pénal, peut forcer les justices civile et pénale à respecter la CI.

2. Le parlement prend en compte l'impact qu'auront ses décisions sur les plus faibles.

Les GRANDS ET BEAUX PRINCIPES énoncés ne tiennent pas compte de la réalité vécue quotidiennement par une grande partie de la population.

3. La montée du masculinisme observée dans d'autres pays (démocraties ?), avec son désir de revanche contre les avancées obtenues de haute lutte par les femmes, épargnerait la Suisse.

Les GRANDS ET BEAUX PRINCIPES avancés dissimulent un esprit de revanche (Backlash), une nostalgie du « bon vieux » paternalisme, un rejet de la faute sur les femmes/féministes.

Globalement, KidsToo doit plus s'impliquer dans la politique fédérale, pour :

- permettre la mise en oeuvre des **recommandations des expert.e.s**,
- identifier et soutenir les objets du parlement qui pourraient avoir un **impact positif** pour les victimes de violence domestique,
- identifier plus tôt les objets du parlement qui pourraient avoir un **impact négatif** pour les victimes de violence domestique, développer un argumentaire et enfin obtenir le soutien des parlementaires qui pourraient s'y opposer.

⁷ Selon les économistes comportementaux Ray Fisman et Michael Luca, les paramètres par défaut persistent parce que nous les considérons comme des recommandations, décidons qu'ils ne valent pas la peine d'être modifiés ou n'y pensons tout simplement pas. **Cette inattention laisse place à la manipulation.** La bonne nouvelle, c'est que contrairement aux résolutions, s'engager à respecter une « journée des paramètres par défaut » peut porter ses fruits tout au long de l'année.

Lectures recommandées

- « Criminalising Coercive Control. Challenges for the Implementation of Northern Ireland's Domestic Abuse Offense »⁸ Edited by Vanessa Bettinson and Ronagh McQuigg, Routledge Focus, 2024
- « Intimate Partner Violence. Enduring Abuse and Twenty-Firts-Century Issues, Challenges, and Opportunities »⁹, Laura Elisabeth, Rowan & Littlefield, 2025.
- « Vom Glücksballon in meinem Bauch »¹⁰, Bildungsstelle Häusliche Gewalt Luzern, Illustriert von Vera Eggermann, 2025

KidsToo – what's new ?¹¹

- L'étude « Exposition des enfants à la violence dans le couple : une analyse des processus et des coûts dans le contexte de l'attribution de la garde et des droits de visite »¹² réalisée par SUPSI en collaboration avec ZHAW sur mandat de KidsToo a été publiée en français le 9 décembre 2025. L'Executive Summary existe aussi en allemand¹³ et en italien¹⁴.
- KidsToo a publié son rapport annuel, rappelant les points forts de ses activités pendant l'année calendaire écoulée 2025¹⁵.
- Plus de 1'400 followers nous suivent sur LinkedIn. Merci à toutes et à tous pour votre intérêt et n'hésitez pas, pour le bien des victimes adultes et mineures de violences domestiques, à vous inscrire et à inciter vos connaissances et ami-e-s à nous suivre aussi. Nous publions normalement un post par semaine.

Abréviations

BFEG	Bureau fédéral pour l'égalité entre femmes et hommes
CI	Convention d'Istanbul
GREVIO	Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique
IA	Intelligence artificielle
SUPSI	Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana
ZHAW	Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften

⁸ <https://www.kidstoo.ch/ressources/criminalising-coercive-control/>

⁹ <https://www.kidstoo.ch/ressources/intimate-partner-violence-enduring-abuse-and-twenty-first-century-issues-challenges-and-opportunities/>

¹⁰ <https://www.kidstoo.ch/ressources/vom-glucksballon-in-meinem-bauch/>

¹¹ <https://www.kidstoo.ch/nouveautés/>

¹² Lien pour l'étude en français https://www.kidstoo.ch/app/uploads/SUPSI_Etude_202511_FR.pdf

¹³ Lien pour l'executive Summary en allemand : https://www.kidstoo.ch/app/uploads/SUPSI_Etude_202511_DE_Executive.pdf

¹⁴ Lien pour l'executive Summary en italien : https://www.kidstoo.ch/app/uploads/SUPSI_Etude_202511_IT_Executive.pdf

¹⁵ <https://www.kidstoo.ch/app/uploads/KidsToo-Rapport-dactivite-Annuel-2025.pdf>



Fondation KidsToo
c/o étude piquerez & droz
Rue des annonciades 8
2900 Porrentruy
www.kidstoo.ch